



Meilleurs lycées. Granvillais et Saint-Hilaire dans le top de l'académie

Le classement des meilleurs établissements généraux, technologiques et professionnels a été publié mercredi 23 mars.

Comme chaque année, un classement des lycées généraux et technologiques est publié par la revue *L'Étudiant* pour déterminer lequel est le meilleur de France.

Cinq indicateurs en compte

Ce classement se base sur cinq indicateurs, établis au préalable par le ministère de l'Éducation nationale et inspiré des résultats du baccalauréat.

Le premier concerne donc le taux de réussite au bac 2021, toutes séries confondues. Ensuite vient la valeur ajoutée, soit la capacité à faire progresser les élèves et comprend notamment le taux de réussite obtenu comparé à celui attendu, en tenant compte de l'origine sociale des élèves. On prend également en compte l'indice de stabilité, à savoir la mesure de probabilité pour un élève de première d'obtenir son bac dans le même lycée l'année suivante. Le taux de mention au bac figure aussi parmi les critères, ainsi que la valeur ajoutée du taux de mention. Deux critères calculés sur le même principe que le taux de réussite et la valeur ajoutée.

17,87 pour le lycée Marland

Dans l'académie, 60 établissements sont dans le classement et le mieux noté est un lycée manchois, à savoir Maurice-Marland, situé à Granville. Avec la note de 17,87, le bahut granvillais devance de presque un point le lycée Albert-Sorel d'Honfleur (16,82) et le lycée des Andaines de La Ferté-Macé (15,12), si on ne prend en compte que les établissements publics. Le lycée Marland a fait la différence avec un taux de mention élevé (83 %) et, surtout, un taux de réussite au bac à 100 %. Cependant, ces résultats doivent être nuancés puisque seulement vingt-quatre élèves étaient présents au bac, soit un nombre relativement faible par rapport à d'autres.

16,66 pour Saint-Hilaire

Pour les lycées professionnels, on note la très bonne performance du lycée Claude-Lehec, à Saint-Hilaire-du-Harcouët, avec une très belle note de 16,66 et une deuxième place sur 46. Une place obtenue grâce à un taux de réussite au bac pour les 89 élèves

présentés de 98 % (contre 91 % attendus) et, surtout, d'un taux de mentions de 85 % contre 65 % attendus.



Le lycée professionnel Claude-Lehec de Saint-Hilaire affiche une seconde place sur les 46 établissements de l'académie de Normandie.